Département des Ardennes

4C1

COMMUNE DE CARIGNAN

PLAN LOCAL D'URBANISME

DOCUMENT GRAPHIQUE DU REGLEMENT

Planche n°1 : Entrée Ouest de Carignan
Village de Wé

Echelle 1 / 2.000 ème

Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal du 23.02.2011, approuvant la révision générale du Plan Local d'Urbanisme.

Cachet de la Mairie et signature du Maire :

Denis LOURDELET

Atelier d'Urbanisme et d'Environnement
30 Avenue Philippoteaux - B.P. 10078
08203 SEDAN Cedex
Tel.03.24.27.87.87 - Fax. 03.24.29.15.22
E-mail dumay@dumay.fr

Approuvé le : 02/03/1983

Révisé le:		Modifié le:		Mis à jour le:	
23.02.2011					

Sources : - Fond de plan vectorisé à partir des planches cadastrales du territoire communal.
- Report des courbes de niveaux à partir du Scan25.

RAPPEL DENOMINATION DES ZONES

UA	Zone Urbaine mixte (centre ville)
UB	Zone Urbaine mixte (extensions périphériques)
UZ	Zone Urbaine à vocation d'activités
1AU	Zone à urbaniser à vocation d'habitat (à court terme)
1AUz	Zone à urbaniser à vocation d'activités (à court terme)
2AU	Zones à urbaniser à vocation d'habitat (à long terme)
2AUz	Zones à urbaniser à vocation d'activités (à long terme)
A	Zones Agricoles
N	Zones naturelles et forestières

L E G E N D E

- Limite de Commune
- Limite de zone
- Limite de secteur
- Droit de préemption urbain
- Courbes de niveaux (175)
- Espace bolsé classé
- Emplacement réservé (2)
- Eléments remarquables à protéger au titre de l'article L.123-1 7° du code de l'urbanisme

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- **Installation d'élevage concernée par un périmètre de protection :** Seuls sont localisés sur le plan les bâtiments d'élevage existants à la date d'approbation du document d'urbanisme. En cas de projet à proximité à chaque pétitionnaire de vérifier le plus tôt possible à la mairie si un périmètre du non plus un périmètre de protection autour d'une installation d'élevage.
- **Zone d'isolement acoustique** en application des arrêtés préfectoraux n°99/2109 du 5 mai 1999 et n°2010/199 du 5 mai 2010. Voie ferrée n°204 000 : 300 m de part et d'autre R.D. 6043 (ex R.N. 43) : 30 ou 100 m de part et d'autre de la voie
- **Périmètre modifié de protection au titre des Monuments Historiques**
- **Zone Inondable**

EMPLACEMENTS RESERVES
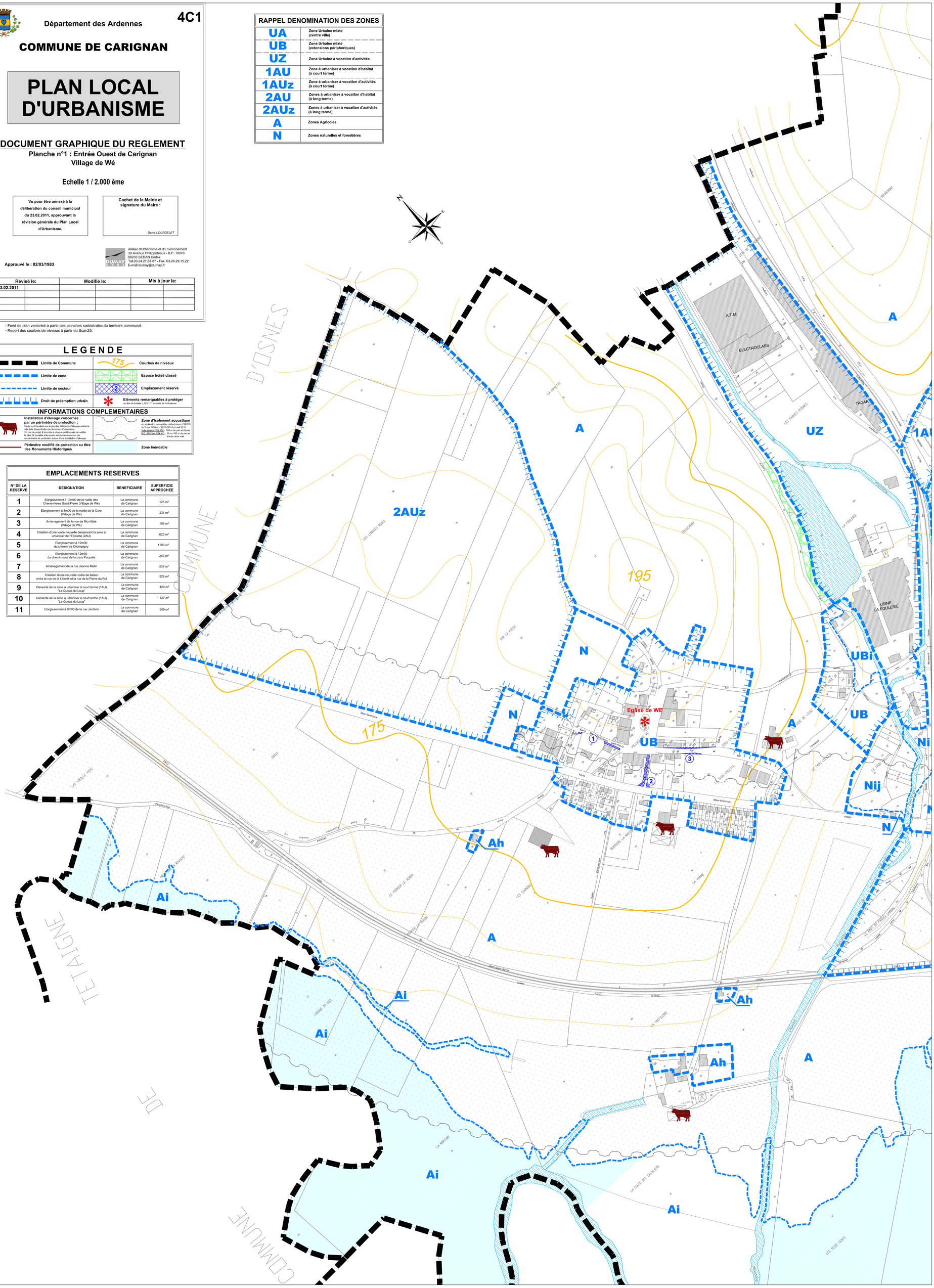
N° DE LA RESERVE	DESIGNATION	BENEFICIAIRE	SUPERFICIE APPROCHEE
1	Elargissement à 10m00 de la ruelle des Chenevrières Saint-Pierre (Village de Wé)	La commune de Carignan	125 m²
2	Elargissement à 8m00 de la ruelle de la Cure (Village de Wé)	La commune de Carignan	331 m²
3	Aménagement de la rue de Mon Idée (Village de Wé)	La commune de Carignan	198 m²
4	Création d'une voirie nouvelle desservant la zone à urbaniser de l'Epinette (2AU)	La commune de Carignan	623 m²
5	Elargissement à 12m00 du chemin de Champigny	La commune de Carignan	1103 m²
6	Elargissement à 12m00 du chemin rural de la croix Parpaite	La commune de Carignan	255 m²
7	Aménagement de la rue Jeanne Melin	La commune de Carignan	538 m²
8	Création d'une nouvelle voirie de liaison entre la rue de la Liberté et la rue de la Pierre du Roi	La commune de Carignan	328 m²
9	Desserte de la zone à urbaniser à court terme (1AU) "La Queue du Loup"	La commune de Carignan	420 m²
10	Desserte de la zone à urbaniser à court terme (1AU) "La Queue du Loup"	La commune de Carignan	1 127 m²
11	Elargissement à 8m00 de la rue Jambon	La commune de Carignan	309 m²